

Branche de l'animation (Eclat*) : Le CNEA veut détricoter la convention collective et faire voler en éclat les droits sociaux des salarié.e.s du secteur

Le CNEA**, syndicat employeur du secteur associatif, projette de diminuer les salaires dans une logique comparable à celle du MEDEF. Profitant de la demande de l'Union syndicale Solidaires et de la FERC-CGT de travailler sur la question des bas salaires, le CNEA propose un nouvel avenant qui précarise encore plus les salarié-e-s des associations :

Communiqué disponible ici :

[ECLAT200630tractTélécharger](#)